Guide d'accueil

Octobre 2025

Bienvenue

dans votre nouveau centre opérationnel Nord d'Urgences-santé

2700, rue Jacques-Bureau, Laval (Québec) H7P 6B3

Urgences-santé Québec

Bienvenue au nouveau CO Nord

Dans ce document vous trouverez :

Mot du PDG 2
Présentation du centre opérationnel 2
Plans du bâtiment 4
Localisation du centre opérationnel 6
Quartiers avoisinants 6
Transport en commun 6
Informations pratiques 7
Votre premier jour au nouveau CO 7
Casiers pour médicaments 7
Circuler au centre opérationnel 8
Circuler dans le garage 8
Se stationner au nouveau CO 9
Vestiaire universel et code de vie 10
Consignes de sécurité 11
Consignes pour les fumeurs 11
Adresses 13

Mot du PDG

Bienvenue dans votre nouveau Centre opérationnel Nord !

Après plus de 30 ans passés sur le boulevard Chomedey, nous avons aujourd'hui la chance d'emménager dans un nouveau centre opérationnel moderne, pensé pour répondre à nos besoins actuels et futurs.

Ce nouvel environnement de travail nous permettra :

- √ *De mieux répartir notre flotte d'ambulances entre les trois centres opérationnels ;*
- √ *De permettre à plus de personnel de travailler à partir du centre opérationnel nord;*
- √ *Et de continuer à offrir des services préhospitaliers de qualité à la population de Laval et de Montréal.*

Le centre opérationnel nord de la rue Chomedey, qui a marqué la carrière de nombreux collègues, ne répondait plus aux exigences de nos opérations. Trop exigu, il limitait la possibilité d'ajouts de quart de travail et d'ambulances, restreignant ainsi notre capacité d'adaptation.

Aujourd'hui, nous tournons une page importante de notre histoire. Ce nouveau centre opérationnel, mieux adapté à notre réalité, nous offre l'espace, la fonctionnalité et la technologie nécessaires pour aller de l'avant.

Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les informations utiles pour bien vous approprier ce nouveau lieu de travail.

Bienvenue à toutes et à tous dans ce nouvel espace !

Michel Garceau

Président-directeur général

Présentation du centre opérationnel

Au **premier étage** du nouveau centre opérationnel, nous retrouvons :

- → un garage ayant une capacité de 40 véhicules ambulanciers,
- → un espace pour service de mécanique composé de trois places ouvertes 20 heures sur 24 heures,
- → une mise en service,
- → un espace magasin pour l'inventaire de la logistique,
- → une salle de briefings et de formation,
- → un bureau pour les chefs aux opérations,
- → un espace pour les agents de liaison,
- → une salle de médicaments et
- → un vaste vestiaire universel.

Au **deuxième étage**, le centre opérationnel offre des salles de rencontre, une salle de serveurs, des bureaux administratifs, une cafétéria avec un mini-marché; une salle de repos et des Îlots technologiques.

À **l'extérieur**, vous retrouverez un réservoir de carburant et des espaces de stationnement.

Le nouveau centre opérationnel est destiné aux actuels employés du centre opérationnel Nord. Des bureaux et cubicules sont prévus afin d'accueillir également des membres du personnel administratif qui souhaiteraient travailler occasionnellement au CO Nord.

Plans du bâtiment

Rez-de-chaussée

MONTONI

PLAN AGRANDI - REZ-DE-CHAUSSÉE - AMÉNAGEMENT PROPOSÉ

1" = 15'-0"

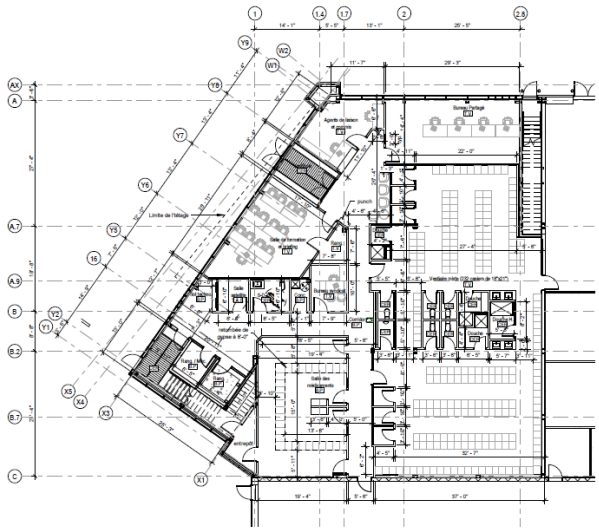

LÉGENDE - FINITIONS DE PLANCHER	
FINITIONS DE PLANCHER	DESCRIPTION
B.P.	Béton poli
B.S.	Béton scellé
CER	Céramique
T.A.S.	Tuile anti-statique
T.V.	Tuile de vinyle

DATE 2024-01-14

DESSINÉ PAR C.B.

NO. DE DESSIN A 202

Mezzanine

MONTONI

PLAN AGRANDI - MEZZANINE - AMÉNAGEMENT PROPOSÉ

1" = 15'-0"

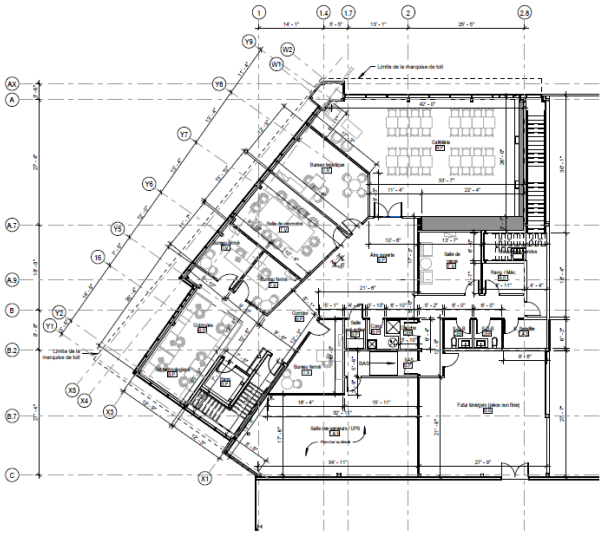

LÉGENDE - FINITIONS DE PLANCHER	
FINITIONS DE PLANCHER	DESCRIPTION
B.P.	Béton poli
B.S.	Béton scellé
CER	Céramique
T.A.S.	Tuile anti-statique
T.V.	Tuile de vinyle

DATE 2024-01-14

DESSINÉ PAR C.B.

NO. DE DESSIN A 203

Remise en service et mécanique

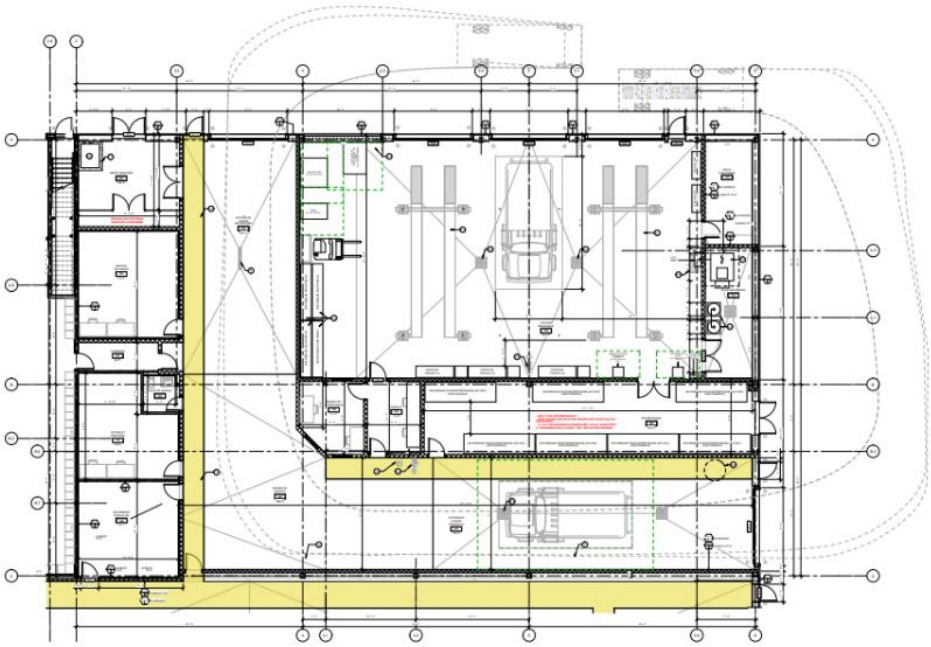

Garage

Voie 2, 3 et 4 : voies de sorties du garage 10-86
Voies 6, 7 et 8 : voies d'entrée dans le garage 10-89

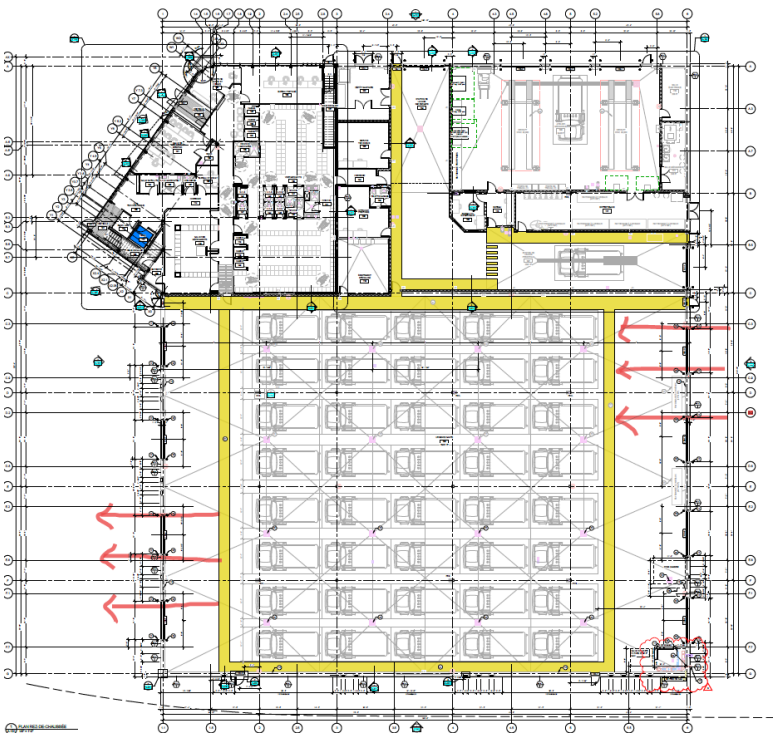

Localisation du centre opérationnel

Le nouveau centre opérationnel est situé à proximité des autoroutes 15 et 440, ce qui le rend très accessible. Sa position géographique stratégique est avantageuse pour les opérations autant que pour les membres du personnel.

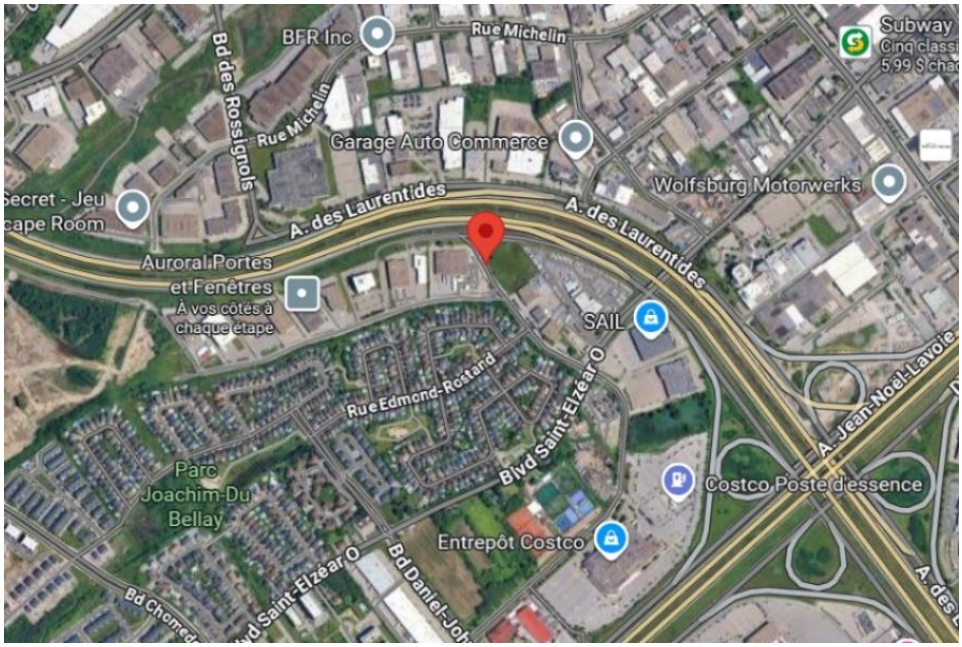

Quartiers avoisinants

Le centre opérationnel a pied à terre dans un secteur industriel du quartier Chomedey, tout près des quartiers Sainte-Rose et Fabreville.

Les rues avoisinantes offrent un vaste éventail de commerces et d'entreprises de restauration.

Transport en commun

Il est possible de se rendre au centre opérationnel en transport en commun, le métro Montmorency et plusieurs autobus desservent le secteur.

Informations pratiques

La cafétéria, moderne et lumineuse, sera dotée de grille-pain, de micro-ondes et de réfrigérateurs.

Des espaces sont prévus à l'extérieur pour les ambulances afin de permettre aux paramédics de prendre leur pause-repas au centre opérationnel.

Votre premier jour au nouveau CO

L'arrivée des membres du personnel se fera par l'entrée principale, située face à l'autoroute. Les puces électroniques seront fonctionnelles au nouveau CO et le punch aura été transféré et pourra être utilisé.

Les casiers seront attribués de manière aléatoire par les agents de liaison. Ils seront accessibles à partir du 22 octobre, date du déménagement. Initialement, des sections des vestiaires seront réservées pour les différents titres d'emploi (paramédics, gestionnaires, logistique). Au total, il y aura 235 casiers.

Casiers pour médicaments

Pour le moment, les casiers de la salle de médicaments ne sont pas encore finalisés. Ils seront livrés prochainement et vous en serez informés à ce moment-là.

Circuler au centre opérationnel

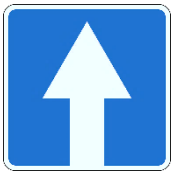

Il sera primordial de respecter le sens de la circulation. L'entrée se fera à droite du CO et vous devrez en faire le tour pour ressortir, à gauche, comme illustré ci-dessous. Il sera interdit de circuler à contresens.

Il sera important d'apporter votre équipement avec vous lorsque vous arriverez en CO pour débuter votre quart de travail puisque les ambulances devront rapidement sortir du site et du garage pour ne pas bloquer la circulation.

Des chariots seront mis à votre disposition pour transporter vos effets personnels et votre équipement.

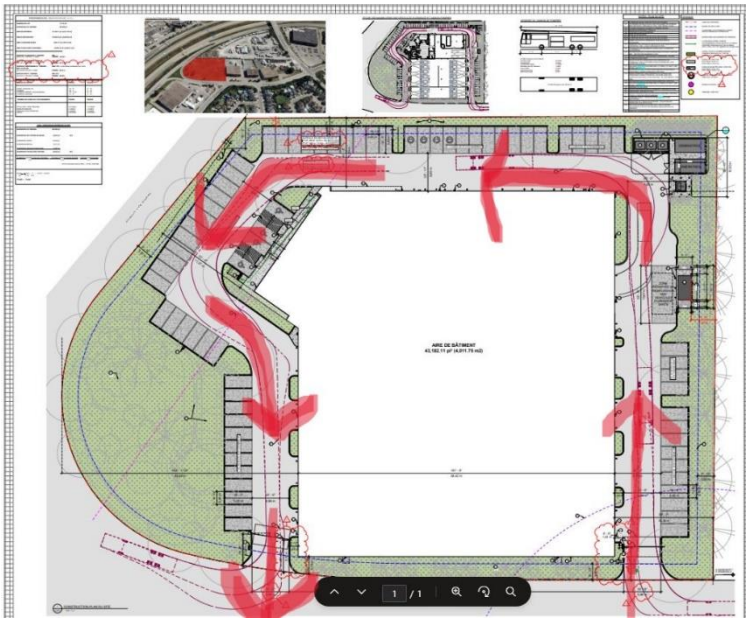

Circuler dans le garage

Au début d'un quart de travail, le paramédic devra récupérer son véhicule dans les voies 2, 3 ou 4.

À la fin de chaque quart de travail, les paramédics sont invités à stationner leur véhicule dans les voies 6, 7 et 8.

La voie 1 sera réservée aux petits véhicules comme ceux des chefs aux opérations et la voie 5 en sera une de débordement.

(Voir carte page 5)

Se stationner au nouveau CO

Il y aura 75 places de **stationnement extérieures** uniquement pour le personnel d'Urgences-santé, incluant des places pour personnes à mobilité réduite, pour vélos et pour véhicules électriques. Ce nombre d'espaces sera suffisant jusqu'à l'ajout possible de quarts dans le Nord, à la prochaine attribution générale des patrons d'horaire (AGPH) en mai 2026.

Il y aura également 21 **places supplémentaires** dans une entreprise voisine, Place Laura, située à moins de 300 mètres. Des pourparlers entre Montoni et la Ville de Laval se poursuivent afin d'autoriser plus d'espaces de stationnement à même le site du CO.

Pour le moment, il devrait y avoir 4 bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Le stationnement sera **payant** comme c'est actuellement le cas au CO Est et au CO Ouest. Le coût d'environ 4$ par paye sera en vigueur prochainement. Des informations vous seront communiquées ultérieurement.

Il sera important de circuler toujours dans le sens indiqué.

Les visiteurs devront stationner dans les rues avoisinantes.

Vestiaire universel et code de vie

Les vestiaires sont universels, ce qui veut dire que l'ensemble des membres du personnel occupera les mêmes vestiaires sans distinction de genre ou de titre d'emploi (paramédics, équipes spécialisées, cadres, personnel de la logistique). Cette décision a été prise afin de se doter d'un espace flexible permettant de répondre à la réalité changeante des effectifs. Il se veut inclusif, accessible et orienté vers la réduction des discriminations.

Les portes des cabines de toilette sont de pleine hauteur afin d'assurer un maximum d'intimité. Les vestiaires sont également munis de cabines d'habillage et de douches. Il y a 4 douches, 6 toilettes et 6 cabines. Les cabines sont installées dans un bloc au centre de deux côtés communicants.

Vous retrouverez ce code de vie à l'entrée des vestiaires. C'est le cadre à respecter pour que chaque personne puisse se sentir à l'aise. Vous êtes priés d'en prendre connaissance dès votre entrée dans le vestiaire.

Il y aura 235 casiers au total dans le vestiaire.

Consignes de sécurité

L'arrivée dans un nouvel environnement de travail génère de nouvelles consignes et façons de faire.

Tous les membres du personnel sont invités à :

- √ repérer les sorties d'urgence,
- √ regarder le plan d'évacuation,
- √ identifier les points de rassemblement,
- √ localiser les DEA et
- √ lire les consignes de sécurité.

En cas d'urgence, composez le 911 et avisez la sécurité au poste 5555.

Consignes pour les fumeurs

Les membres du personnel seront autorisés à fumer à plus de 9 mètres de l'entrée principale.

Un cendrier sera installé, mais aucun abri n'est prévu.

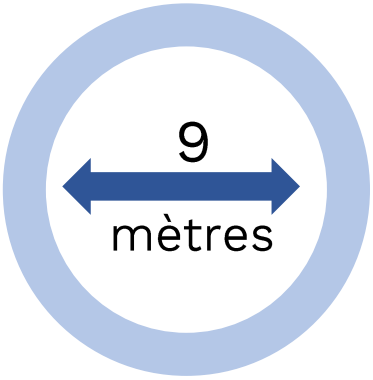

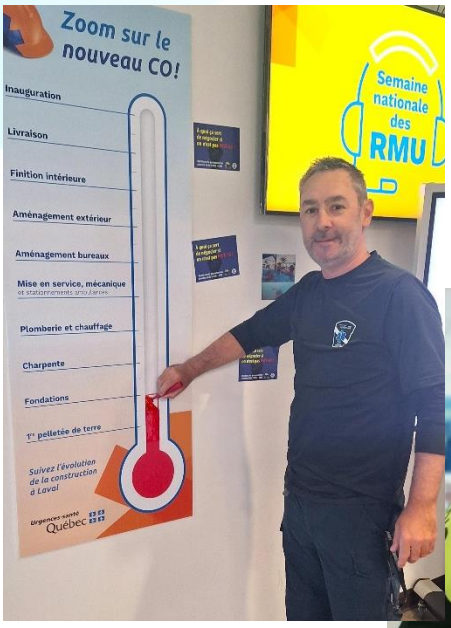

Martin Champagne, logistique

Antoine Ringuette, paramédic

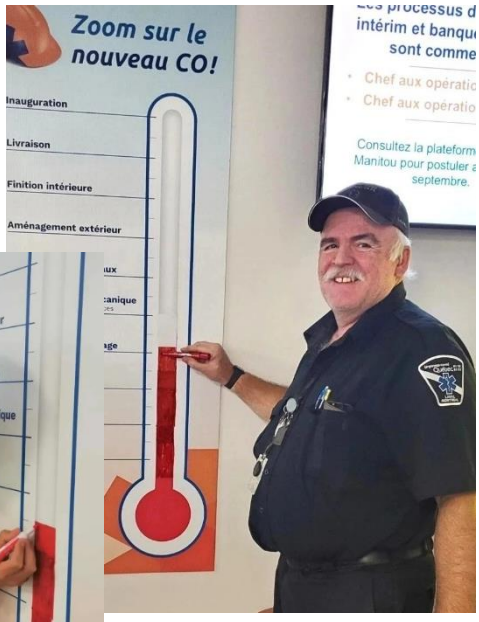

Sylvain Caron, mécanicien

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce projet d'envergure. C'est la mise en commun des forces des directions impliquées qui a permis sa concrétisation, sous la coordination de la Direction de la logistique.

Un merci tout particulier aux membres du personnel impliqués sur l'une ou l'autre des tables de travail : *Mohamed Achraf Zokhrouf, Elaine Auger, Steven Bourgoin, Benoit Chalifoux, Martin Coulombe, Alain Dionne, Marc Dulude, Claude Forget, Martin Forget, Josee Gauthier-Tetrault, Guy Gosselin, Mathieu Goyer, Richard Landry, Marlène Lessard, An Nguyen, Leslie Oliver, Stefan Overhoff, Albert Robert, Annick Robitaille, Ghislain Roy, Julien Sauriol, Carl Seminara, Stéphane Smith.* La table de travail destinée à la gestion du changement au CO Nord poursuivra ses travaux jusqu'au prochain AGPH.

Enfin, nous réservons un remerciement spécial à notre partenaire dans cette belle aventure de construction, le groupe Montoni.

Adresses

Quartier général et centre opérationnel Est
6700 rue Jarry Est
Montréal (Québec) H1P 0A4
Tél. : 514 723-5600

Centre opérationnel Ouest
7400 Saint-Patrick
LaSalle (Québec) H8N 0A1
Tél. : 514 723-5600

Centre opérationnel Nord
2700 rue Jacques-Bureau
Laval (Québec) H7P 6B3
Tél. : 514 723-5600

www.urgences-sante.qc.ca

Urgences-santé
Québec